

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Fonds Fiduciaire Migration et Développement de la Banque Africaine de Développement (BAD) a sélectionné un projet soumis par la République du Bénin dans le cadre d'un appel à projets en 2012. Intitulé « Transfert de Fonds des Migrants au Service du Développement du Bénin », ce projet proposé cible l'amélioration des capacités des cadres de la fonction publique en matière de transferts de fond et d'investissement des migrants, ainsi que l'amélioration des cadres réglementaires en la matière. Ces activités correspondent aux objectifs du Fonds Migration et Développement en incluant l'implication politique et des migrants dans le développement.

Le projet vise à renforcer le cadre réglementaire et la connaissance des fonctionnaires de l'état en matière de réglementation et de mise en œuvre de projet en lien avec les transferts de fonds des migrants et de l'investissement productif des migrant au Benin.

Ces activités correspondent en général aux objectifs de la Banque Africaine de Développement (BAD), en incluant l'implication politique et des migrants dans le développement. En effet, à titre d'illustration en ce qui concerne la réduction des coûts de transfert par exemple, les activités du projet permettront de contribuer à mener des réflexions et adopter des mesures réglementaires en vue de :

- ✓ Réduire le niveau de taxation de transferts financiers des Béninois non-résidents, qui représente à l'heure actuelle 10% des montants transférés. A défaut, le réinvestissement d'une partie des taxes collectées pour le financement de microprojets et d'initiatives de la Diaspora pourrait être envisagé.
- ✓ Favoriser la concurrence entre opérateurs, en rendant effective l'annulation des clauses d'exclusivité qui lient les banques aux entreprises de transferts, et en favorisant l'émergence d'autres acteurs (téléphonie mobile, institutions de microfinance, ...)
- ✓ Encourager l'harmonisation des mécanismes de paiement entre la zone CEMAC et la zone UEMOA, et au-delà.

- ✓ Améliorer la transparence quant aux coûts et aux frais de gestion bancaire.

En prélude au démarrage et effectif des activités de ce Projet, l'Hôtel AZALAI de la Plage de Cotonou a servi de cadre, le jeudi 18 décembre 2017, à une cérémonie fort simple de lancement. Plusieurs institutions gouvernementales, le secteur privé, la société civile, les missions diplomatiques accréditées au Bénin les universitaires et la BAD, ont honoré de leur présence ladite cérémonie.

Le présent rapport général qui rend compte du déroulement de la Cérémonie, comprend les objectifs, la méthodologie adoptée, les acquis et quelques recommandations.

1. OBJECTIFS DE LA CEREMONIE

1.1. Objectif général

L'objectif général de cette activité est de mobiliser les différents acteurs impliqués dans la thématique migration et développement au Bénin, de les sensibiliser sur les objectifs du Projet ; puis solliciter leur adhésion et participation aux différentes activités pour que les buts visés soient atteints à la satisfaction de tous les acteurs.

1.2. Objectifs spécifiques

A l'issue de la cérémonie, les participants ont été capables, entre autres, de :

- prendre connaissance du contenu du Projet ;
- comprendre les objectifs et les activités du Projet ;
- appréhender l'importance de leur implication dans le processus de réalisation du Projet;
- s'informer des opportunités de financement de la BAD sur les questions de Migration et Développement.

2. DEROULEMENT DE LA CEREMONIE

Après l’allocution de bienvenue du Coordonnateur National du Projet, M. Albéric L. AGOLI-AGBO, le Représentant de la BAD, M. Babacar SAMBE, a présenté au public les motifs de soutien de la BAD à ce projet, avant de décrire le processus qui a conduit à la sélection du Bénin en décembre 2015. Il a notamment rappelé les enjeux majeurs autour de la question des transferts de fonds dans les Pays les Moins Avancés ; puis il a, par ailleurs, présenté les nouveaux centres d’intérêt de financement de projets par la BAD notamment à travers le Fonds Fiduciaire Migration et Développement.

Après les discours, trois communications ont meublé la suite des travaux.

La première, une présentation de l’Observatoire International des Transferts de Fonds des Migrants, institution en charge du pilotage du projet, a permis à l’assistance de découvrir pour certains, mieux connaître pour d’autres, une institution d’accompagnement des acteurs publics basée au Bénin. Il faut souligner que l’OITFM est un organisme sous tutelle de la Présidence de la République du Bénin.

La deuxième communication a été une présentation d’un rapport d’étude sur l’impact des transferts de fonds au Bénin en 2013 sous la houlette de l’Institut National de la Statistique et de l’Analyse Economique (INSAE) avec le financement de l’Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) ; en marge de quatre études commandités dans les PMA (Bangladesh, Botswana, Haïti et Népal) et conduites par l’OITFM. Les résultats de cette étude réalisée sur Cotonou, Porto-Novo, Parakou et Djougou ont révélé entre autres, le volume des transferts, l’importance numérique de la diaspora béninoise, les motifs des migrations internationales et la destination des fonds transférés. Les différentes recommandations de l’étude devraient permettre au Bénin de disposer d’une Politique migratoire actualisée et inclusive, de préparer les différents acteurs impliqués dans la migration et le développement à bien jouer leur rôle pour

faciliter l'investissement de la diaspora et sa participation réel au processus de développement de leur pays d'origine.

La troisième communication a été dédiée entièrement à la présentation des grandes lignes du Projet qui fait l'objet même de la Cérémonie. On peut succinctement retenir :

Objectif Global du projet

Renforcer les capacités du Gouvernement du Bénin afin d'offrir aux migrants un environnement attractif pour devenir acteurs du développement du pays

Objectifs spécifiques du projet

- Former les cadres des ministères de l'économie et des finances, du développement, de la microfinance et des affaires étrangères, en matière de collectes et analyses des données sur les transferts de fonds des migrants et de mise en œuvre de politiques et projets pour la valorisation de ces transferts de fonds dans l'économie du Bénin ;
- Améliorer le cadre réglementaire des transferts d'argent, de l'investissement et de l'entrepreneuriat des migrants ;
- Favoriser l'utilisation des transferts financiers des migrants dans le secteur productif, en contribuant à réduire les coûts des transferts pour les usagers et à améliorer l'accès des migrants à des mécanismes sécurisés de transferts. Le projet permettra ainsi d'atteindre des objectifs induits tels que :
 - ✓ Constitution d'un partenariat effectif entre institutions publiques, opérateurs privés et organisations de diaspora, afin de définir au plus juste les instruments financiers et les procédures et de garantir la sécurité des transferts.
 - ✓ Amélioration des capacités de contrôle et de suivi des flux financiers de la part des autorités de régulation bancaire.

Bénéficiaires visés

Les cadres (responsables de la planification et des questions juridiques) de quatre ministères du Gouvernement béninois (ministères de l'économie et des finances, du développement, de la microfinance et des affaires étrangères) et des représentants des

béninois vivants à l'étranger (secrétariat permanent du Haut Conseil des béninois de l'extérieur à Cotonou) souhaitant contribuer au développement du Bénin.

Résultats attendus du projet

- Formation de 40 cadres (responsables de la planification et des questions juridiques) de 4 ministères béninois (ministères de l'économie et des finances, du développement, de la microfinance et des affaires étrangères) et création d'un groupe de travail interministériel pour la mise en œuvre d'initiatives favorisant la mobilisation de l'épargne et l'investissement de la diaspora béninoise
- Amélioration de la collecte et l'analyse de données en matière de transferts de fonds des migrants au Benin.
- Evolution du cadre réglementaire en matière de transferts de fond et d'investissement des migrants
- Evolution du cadre réglementaire encadrant les activités de transferts des institutions Microfinance, en incluant le volet fiscal des investissements de la diaspora
- Aperçu des principaux thèmes de la formation :
 - la transparence des coûts et aux frais de gestion bancaire.
 - accès à des mécanismes sécurisés de transfert ;
 - allègement des procédures de bi-bancarisation et d'ouverture de comptes en devises.
 - mécanismes de transferts sécurisés alternatifs
 - développement des capacités de gestion financière des réseaux postaux
 - sécurisation et développement des plateformes de transferts financiers via internet et téléphonie mobile et leurs bases règlementaires
- éducation financière des migrants et de leurs familles.

Chaque exposé a fait l'objet de riches échanges entre les orateurs et les participants afin de mieux s'imprégner du contenu de chaque présentation.

3- EVALUATION DE LA CEREMONIE

Au terme de la séance, l'évaluation sommaire permet de constater une nette amélioration des connaissances des participants, leur adhésion massive et leur motivation à tout faire pour contribuer au bon succès du processus et bien plus à l'appropriation des acquis du Projet. Les participants ont apprécié la qualité des communicateurs et la richesse des thématiques abordées.

4- RECOMMANDATIONS

Deux recommandations majeures ont été faites pour pérenniser les acquis, il s'agit de :

1. Impliquer tous les acteurs aux différentes étapes du Projet pour une meilleure visibilité et une intégration des divers enjeux ;
2. Prévoir le partage d'information périodique avec tous les acteurs y compris les médias;

CONCLUSION

A l'issue de cette Cérémonie, nous sommes en droit de croire qu'une bonne frange des acteurs impliqués dans la thématique migration et développement est informée du Projet. Par ailleurs, les engagements pris par chaque participant à la séance de relayer l'information auprès des acteurs absents rassure l'équipe de Coordination d'autres effets collatéraux positifs de cette activité.

L'équipe du Projet remercie les autorités de la Présidence de la République, la BAD et toutes les institutions qui étaient présentes pour leur appui et leur accompagnement dans la réussite de cette activité.

L'équipe souhaite que les recommandations du présent rapport, fasse l'objet d'une attention particulière et de soutien ; car cela a fait l'objet de doléances récurrentes.